

Table régionale sur les lacs des Laurentides Compte-rendu de la deuxième rencontre

Tenue le 26 mars 2004
de 10h00 à 16h00
au bureau de la municipalité de Rivière-Rouge
1550 des Cyprès, salle Jeanne Gariépy

Étaient présents :

M. Benoît Bertrand, Regroupements des lacs de St-Adolphe, le Rappel	M. Marcel Laurence, Municipalité d'Amherst
M. Vincent Dumouchel, Regroupements des lacs de Saint-Rémi-d'Amherst, la FALMA	Mme Déborah Bélanger, Ville Rivière-Rouge
M. Jean-Pierre Forest, REGAL	M. Jean Labelle, MRC Antoine-Labelle
M. Michel Champagne, Regroupements des lacs de Mont-Tremblant, Environnement Tremblant	M. Normand Champoux, Municipalité de Wentworth
M. Jean Loisier, Regroupements des lacs de Saint-Faustin-Lac Carré, le RAL	M. André Boisvert, MRC Pays-d'en-Haut
Mme Berthe Bélanger, Regroupements des lacs de Val-des-Lacs, le CCEPL Val-des-Lacs	M Gilles Beauregard, MRC Rivière-du-Nord
Mme Anne Léger, Lac Caché et futur regroupement des lacs d'Antoine-Labelle,	Mme Geneviève Simard, Municipalité de Saint-Hippolyte
M. Jacques Ruelland, CRE Laurentides	M. Richard Carignan, Station de recherche Saint-Hippolyte
Mme Agnès Grondin, CRE Laurentides	M. Vincent Clément, Biofilia
	M. Serge Assel, MENV
	M. Marc Simoneau, MENV
	M. Paul Meunier, MENV
	Mme Louise Nadon, FAPAQ

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, déroulement de la journée et présentation de chacun des intervenants
 2. Lecture et adoption du compte-rendu du 23 janvier 04
 3. Suivi de la Politique de l'eau et de l'élaboration du Plan Vert
 4. Présentation des mandats de la direction de la gestion de l'habitat du poisson, Pêche et Océans Canada
 5. Présentation et validation du Plan d'action de la Table
 6. Validation de la proposition de standards d'évaluation de la santé des lacs
 7. Mise en commun des connaissances : a-stratégie de développement durable de la MRC Laurentides -Secteur Tremblant (Richard Morin); b-Présentation du projet de mise en valeur des rives de la rivière Rouge (Vincent Clément)
 8. Demande de statut de réserve aquatique pour la rivière Rouge -Résolution
 9. Éléments de stratégie pour assurer une participation active du milieu municipal
 10. Bilan de la rencontre
 11. Affaires nouvelles
 - a. BTI
 12. Prochaine rencontre et levée de la réunion
-

1. Mot de bienvenue, déroulement de la journée et présentation de chacun des intervenants

M. Jacques Ruelland souhaite la bienvenue aux membres de la Table. Il rappelle le contexte de ce projet pilote et explique le déroulement de la journée. Un tour de table permet de présenter chacun des intervenants.

2. Lecture et adoption du compte-rendu du 23 janvier 2004.

Dans la présentation de M. Richard Carignan (point 3 de l'ordre du jour), Mme Nadon suggère de préciser que ce sont les milieux humides *récemment créés par les castors* (20 ans) qui s'avèrent des sources significatives de phosphore dans les lacs.

Le compte-rendu est jugé conforme aux discussions de la rencontre du 23 janvier 2004.

3. Suivi de la Politique de l'eau et de l'élaboration du Plan Vert

M. Paul Meunier résume l'ensemble de la réflexion faite par le ministère de l'Environnement quant au Plan Vert. Une proposition a déjà été déposée mais certaines modifications sont nécessaires. Cette proposition est basée sur les constats du Sommet de Rio. Les valeurs qui sous-tendent le Plan Vert visent l'écoconditionnalité, le principe de précaution et l'efficacité. Ce Plan, prévoit une loi sur le développement durable (DD) et la nomination d'un commissaire au DD, habilité à vérifier ce qui se fait au gouvernement en gestion du DD. Il semble que la Politique de l'eau soit également un élément porteur de ce Plan Vert. Il existe actuellement un comité interministériel, composé de 17 à 20 ministères, qui voue une attention aux dossiers changements climatiques, biodiversité et aires protégées.

M. Marc Simoneau explique le Réseau de surveillance volontaire des lacs (**RSV-lacs**) du ministère de l'Environnement (MENV). À titre de projet pilote, il existe depuis l'été 2002. Il comptait 13 lacs à sa première saison en 2002 et 26 en 2003.

Les objectifs du RSV-lacs sont d'acquiescer, en partenariat avec les Associations de propriétaires riverains (**APR**), des données physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau et de documenter l'état physique des zones littorale et riveraine des lacs, afin :

- d'établir le niveau trophique actuel des lacs de villégiature du Québec et de suivre leur évolution;
- de dresser des portraits provincial et régional de la situation;
- de dépister les lacs qui montrent des signes importants de dégradation ou d'eutrophisation;
- d'informer et de sensibiliser les APR quant à l'état de santé de leur lac.

M. Simoneau invite les membres de la Table à manifester le plus rapidement possible leur intérêt d'adhérer à ce réseau afin d'évaluer le travail et les ressources nécessaires au bon fonctionnement de cet exercice.

4. Présentation des mandats de la direction de la gestion de l'habitat du poisson, Pêche et Océans Canada

M. François Villeneuve présente les mandats de Pêches et Océans Canada. Pour différentes raisons, le ministère fédéral a beaucoup moins de dent au Québec qu'ailleurs au Canada : 1-manque d'effectifs au Québec; 2-les poursuites sont gérées au Québec par la FAPAQ (Loi sur la conservation de la faune) et le MENV (Article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement); 3-difficulté juridique au niveau des terres publiques versus les terres privées; 4-politique du MENV implique davantage le milieu municipal en terres privées.... M. Villeuneuve fournit une série de documents d'information pour une saine gestion de l'habitat du poisson. Des dépliants sont disponibles sur le site de la FAPAQ en format PDF.

5. Présentation et validation du Plan d'action de la Table

Mme Agnès Grondin présente une proposition de Plan d'action sur trois ans pour la Table régionale sur les lacs des Laurentides. S'il fait consensus, le CRE cherchera le financement nécessaire pour mener à bien ces actions. De façon générale, le Plan d'action fait consensus, certaines actions sont devancées dans l'échéancier et un volet sensibilisation de la population est rajouté.

Le carnet de bord semble une priorité incontournable. Un comité de travail s'organise pour élaborer une proposition qui sera soumise à la prochaine rencontre de la Table. Ce comité est formé de Benoît Bertrand, Vincent Clément, Jean Loisier et Berthe Bélanger. L'objectif du carnet de bord est de détecter le changement dans le temps et de sensibiliser les riverains.

M. André Hade juge qu'il est inacceptable de ne pas avoir les ressources nécessaires pour suivre l'évolution de notre richesse la plus précieuse. Qui peut le faire? Le gouvernement et les associations n'ont pas les ressources financières et humaines et dans le cas des associations la responsabilité est trop exigeante. Il est d'avis que les municipalités ont les pouvoirs pour assurer la pérennité et la fiabilité nécessaires à la mise en œuvre de cette gestion.

Le plan d'action modifié apparaît en annexe (1) du présent compte-rendu.

Départ de Jean Labelle.

6. Validation de la proposition de standards d'évaluation de la santé des lacs

Tel qu'entendu lors de la première rencontre, le CRE dépose une proposition de protocole validé par les experts décrivant les standards d'évaluation de la santé d'un lac. Ce protocole a fait l'objet de plusieurs consultations. Mme Agnès Grondin présente les résultats de cet exercice. Après discussion, ce protocole est modifié en simplifiant la liste des standards. M. André Hade souligne l'importance de prioriser les paramètres et leurs balises. Certains d'entre eux

exigent un suivi par les experts, D'autres peuvent être mesurés par les riverains à condition que ceux-ci soient bien formés.

Le protocole de standards d'évaluation modifié est joint en annexe (2).

Départ de Richard Carignan.

7. Mise en commun des connaissances

M. Richard Morin n'a pu se présenter à la rencontre de la Table. Sa présentation est donc reportée. M. Vincent Clément présente un projet de mise en valeur des rives de la rivière Rouge dans le secteur de Tremblant. Sa présentation, fort intéressante, peut être disponible sur CD, en communiquant avec lui.

8. Demande de statut de réserve aquatique pour la rivière Rouge.

Messieurs Jocelyn Séguin, représentant du comité multi-ressources de la Vallée de la rivière Rouge, et François Pruel, Président du comité sur le projet de réserve aquatique, présente la pertinence et l'importance d'obtenir le statut de réserve aquatique pour la rivière Rouge afin que soit préservée son intégrité écologique et patrimoniale.

Les membres présents à la Table ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Résolution sur une demande de statut de réserve aquatique pour la rivière Rouge en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q., chapitre C-61.01)

Attendu que la rivière Rouge occupe une place patrimoniale et joue un rôle stratégique dans la mise en valeur et la qualité de vie de la région des Laurentides et même d'une large partie du Québec;

Attendu que le territoire du bassin versant et ses écosystèmes aquatiques doivent donc faire l'objet d'une protection particulière;

Attendu que l'ampleur et le rythme de développement, particulièrement dans le secteur central de la rivière, en menacent l'intégrité;

Attendu que le Conseil régional de l'environnement des Laurentides amorce conséquemment, avec la participation des partenaires du milieu, la mise sur pied d'une agence de bassin versant de la rivière Rouge;

Attendu que le Comité multi-ressources de la Vallée de la rivière rouge propose qu'un statut de réserve aquatique soit accordé à la rivière;

Attendu qu'un tel statut augmenterait, de manière significative, le niveau de protection de la rivière proprement dite et qu'il contribuerait à une meilleure protection de ses écosystèmes aquatiques;

Attendu qu'un statut de réserve aquatique pour la rivière Rouge contribuerait, en particulier, à l'atteinte des objectifs visés par la mise sur pied d'une agence de bassin versant.

Il est proposé par Mme Anne Léger, appuyée par M. Jean Loisier, que la Table régionale sur les lacs des Laurentides appuie la demande visant à conférer un statut de réserve aquatique à la rivière Rouge.

TCLL-003-26-03-04

9. Éléments de stratégie pour assurer une participation active du milieu municipal

Compte tenu de l'heure, il est proposé de reporter à la prochaine rencontre cet élément de discussion et d'en faire une priorité.

Prochaine rencontre et levée de la réunion :

Une prochaine rencontre est proposée pour le 11 juin. Le lieu reste à définir.

Annexe 1

Projet pilote de gestion intégrée et communautaire du milieu hydrique des Laurentides Plan d'action triennal De la Table régionale sur les lacs des Laurentides Mars 2004

Compte tenu de la volonté de la région d'assurer la mise en valeur respectueuse de son patrimoine lacustre, de la réalisation de nombreuses initiatives de protection de ses plans d'eau, de la mise sur pied d'organismes de concertation voués à l'atteinte d'objectifs de protection, la Table régionale sur les lacs des Laurentides vise, en collaboration avec le milieu, de faire de la région des Laurentides, d'ici les 3 prochaines années, un modèle de référence provincial en matière de gestion communautaire et intégrée de son réseau hydrique. En favorisant l'organisation du milieu afin qu'il puisse développer des moyens pour gérer de façon intégrée et collective les plans d'eau de sa région, la Table propose un projet structurant en trois étapes suivantes.

Étape 1 : de janvier 2004 à décembre 2004

Objectif : Consolider l'organisation d'un modèle de gestion communautaire et intégrée. Harmoniser les outils d'acquisition de connaissance afin que les gestionnaires et usagers de la communauté puissent poursuivre à court terme leurs actions de monitoring de la qualité de l'eau.

Moyen : Mettre sur pied et coordonner une Table régionale sur les lacs des Laurentides en complémentarité avec les comités de bassin versant de la rivière du Nord et de la rivière Rouge. Rejoindre et outiller, par le biais de la Table régionale et des comités de bassin, les gestionnaires et usagers de la région pour qu'ils adhèrent au Réseau provincial de suivi volontaire des lacs (RVS-lacs) du ministère de l'Environnement du Québec.

Activités prévues

- Coordonner 4 rencontres de la Table en 2004;
 - Standardiser un protocole d'échantillonnage et des outils de monitoring validés par les experts;
 - Élaborer et mettre à jour une plateforme de communication pour rendre disponibles les informations, les projets et les résultats initiés par les divers acteurs de la gestion de l'eau (site WEB);
 - Élaborer une stratégie d'intervention pour assurer la participation active du milieu municipal;
 - Assurer une participation active au sein des comités de bassin et agir
- comme courroie de transmission entre les différents comités intersectoriels;
- Élaborer une stratégie pour que les intervenants régionaux soient épaulés de façon durable dans les domaines de responsabilités provinciale et fédérale
 - Soutenir les regroupements d'associations de lacs existant et la création d'un regroupement dans la MRC Antoine-Labelle dans leur démarche de sensibilisation de leurs membres.
 - Obtenir la participation de 20 associations de lacs au RSV-lacs;

Étape 2 : de janvier 2005 à décembre 2005

Objectif : Fournir les outils d'aide à la décision nécessaires afin que la communauté puisse évaluer l'intégrité de ses milieux et gérer de façon écosystémique ses ressources aquatiques

Moyen : Élaborer et transmettre à la communauté les outils éprouvés capables de déterminer la capacité de support des milieux aquatiques

Activités prévues

- Élaborer un carnet de bord qui permettra aux associations de lacs de surveiller l'évolution de la santé des plans d'eau au fil des ans.
- Valider ces outils auprès des experts et du milieu au fur et à mesure par le biais de la Table régionale et des comités de bassin versant;
- Réaliser des échantillonnages pilotes pour éprouver le carnet de bord;
- Développer des outils d'aide à la décision pour mettre en oeuvre le suivi de ces carnets de bord par le biais d'un Forum scientifique national;
- Élaborer un modèle environnemental pour protéger et mettre en valeur de façon durable les plans d'eau;
- Tenir à jour la plateforme de communication élaborée à l'étape ;

Étape 3 : de janvier 2006 à décembre 2006

Objectifs : Promouvoir le modèle de gestion intégrée et communautaire auprès de différentes clientèles cibles

Moyens : Élaborer un plan de communication pour réaliser les différentes activités de sensibilisation et de promotion.

Activités prévues :

- Faire la promotion grand public de ce modèle pour sensibiliser la population des Laurentides;
- S'associer avec les acteurs montréalais pour sensibiliser et informer les visiteurs et villégiateurs de la région métropolitaine;
- Élargir l'application du modèle de gestion communautaire à l'ensemble de la région;
- Réaliser une évaluation complète du modèle de gestion communautaire et de ses outils afin d'améliorer le modèle et l'étendre aux autres régions du Québec

Annexe 2

Proposition de standards d'évaluation de la santé des lacs Table régionale sur les lacs des Laurentides Mai 2004

L'objectif de ce présent exercice est d'élaborer, pour les gestionnaires du milieu, un protocole simple qui standardise le choix des indicateurs à analyser pour connaître de la santé des lacs. Cet outil facilitera la mise en commun des connaissances.

Une revue de la littérature (Québec, 1993; Rappel, 1996, Le Sauter, 1997; Hade, 2002) nous a permis d'identifier des principes généraux d'intégrité pour les lacs :

Tableau 1: Principes généraux d'intégrité

Système écologique	Principes généraux d'intégrité
Encaçrement forestier Objectif : Protection du caractère naturel de cette zone forestière	<input type="checkbox"/> Cette zone doit garder au minimum 60% de son couvert forestier naturel <input type="checkbox"/> Un minimum de 25% de cette zone doit être voué à la conservation de milieux naturels tels les écosystèmes humides <input type="checkbox"/> Priorité aux usages à des fins de villégiature et de conservation <input type="checkbox"/> Pour maintenir une faible densité résidentielle dans cette zone, le lot de villégiature doit couvrir une superficie minimale de 4000m ²
Rive Objectif : Conservation du caractère naturel de cet écotone	<input type="checkbox"/> Il faut protéger intégralement la végétation riveraine <input type="checkbox"/> L'exécution de travaux ou de projets d'aménagement doivent être exceptionnels et doivent nécessiter un permis ou certificat d'autorisation <input type="checkbox"/> Les exploitations forestière et agricole doivent être interdites dans cette zone <input type="checkbox"/> Un programme de revégétalisation des rives doit être envisagé si nécessaire
Littoral Objectif : Préservation du caractère écologique de cette niche lacustre	<input type="checkbox"/> Tous les ouvrages pouvant nuire à la libre circulation des eaux du littoral doivent être interdits <input type="checkbox"/> La modification et la réparation d'ouvrages déjà existant doivent être contrôlées rigoureusement.

Liste de paramètres susceptibles de fournir des informations sur la santé des lacs¹ :

Les *indicateurs de spécificité* décrivent le caractère particulier du plan d'eau et permettent d'établir des relations empiriques entre différents indices.

Les *indicateurs de capacité* permettent s'estimer la capacité de support du milieu aquatique et indirectement les problèmes reliés à l'occupation du territoire.

Tableau 2 : Liste des indicateurs de base convenus lors de la deuxième rencontre de la Table régionale sur les lacs des Laurentides, soit le 26 mars 2004.

Indicateur de base À évaluer par un expert	Objectif	Fréquence
Oxygène dissous (mg/litre)	Indice de spécificité	Mesures mensuelles de mai à août
Température, pH, conductivité	Indices de spécificité	Mesurés en même temps que l'oxygène
Carbone organique dissous (mg/litre)	Indice de spécificité	Trois fois durant l'été
Chlorophylle a (μg /litre)	Indice d'eutrophisation	Trois fois durant l'été
Phosphore total en surface (μg /litre)	Indice d'eutrophisation	Printemps, été, automne
Autres indicateurs importants À évaluer par les associations de lacs	Objectif	Fréquence
Transparence (disque de Secchi)	Indice de spécificité	Mesures mensuelles
Plantes aquatiques -distribution, abondance, diversité	Indice d'eutrophisation	Inventaire annuel Voir aussi questionnaire du MENV
Rives -degré d'artificialisation	Indicateur de capacité	Inventaire annuel
Degré d'urbanisation -nombre d'habitation/km ²	Indicateur de capacité	Inventaire annuel
Encadrement forestier (% couvert naturel)	Indicateur de capacité	Inventaire annuel
Gestion des fosses septiques-relevé	Indicateur de capacité	Inventaire annuel
Identification de tous les usages		

Le Dr Carignan (2003) propose que les paramètres suivants soient systématiquement évalués pour suivre l'évolution de la santé des lacs : les concentrations en oxygène et phosphore, la transparence de l'eau et les teneurs en coliformes fécaux.

Dans le cadre du *Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV-lacs)* du ministère de l'Environnement les paramètres physico-chimiques de base suivants sont

¹ La proposition suivante s'inspire du document produit par le comité des lacs et cours d'eau d'Environnement Mont-Tremblant. Certains indicateurs ont été précisés ou rajoutés à la liste en consultant les documents de référence identifiés ci-joint.

analysés: le phosphore total, le carbone organique dissous, la chlorophylle a et la transparence.

Le tableau ci-dessous définit des classes riveraines permettant d'estimer le degré d'artificialisation des rives (FAPEL, 1988):

Classe des rives	Description
Naturelle	La végétation est encore à l'état naturel
En régénération	La végétation naturelle se rétablit
Ornementale	Végétation entretenue avec ou sans mur de soutènement
Dégradée	Sol dénudé, route, matériaux inertes

La concentration en phosphore total est souvent utilisée pour estimer le degré de fertilité des plans d'eau (Carignan, 2003):

Lacs oligotrophes : Concentration en phosphore total ne dépassant pas 10 µg/litre (la moyenne laurentidienne se situant autour de 6µg/litre).

Lacs mésotrophes : Concentration intermédiaire de phosphore total se situant entre 10 et 30 µg/litre.

Lacs eutrophes : Des concentrations en phosphore total supérieures à 30 µg/litre (rares dans les Laurentides).

Références :

Carignan, Richard et al. 2003. État des lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte et de deux lacs de la municipalité de Prévost en 2001 et 2002. Municipalité de Saint-Hippolyte, Station de biologie des Laurentides, et le REGAL.

FAPEL, la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs. (1988). 1000&1 raisons de protéger les rives et le littoral. *Ministère de l'Environnement, Programme des lacs*. FAPEL éducation. Avril 1988.

Haide, André. 2002. Nos lacs, les connaître pour mieux les protéger. Fides. 359 pages.

Rappel, Regroupement des associations de lacs et de cours d'eau de l'Estrie et de la Haute-Saint-François. (1996). Propositions pour la protection des lacs et des cours d'eau de la région.

LeSauteur, Tony. (1997). *Lacs et chalets, un livre sur la vraie nature de nos lacs*. FAPEL. .

Québec, Gouvernement du. (1993). Diagnostic environnemental du lac des Seigneurs. *Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau. Programme des lacs* .